

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 2 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le deux du mois de juin le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 22 Mai 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 18 Absents excusés : 15 Absents : 4 Votants : 21 dont 3 pouvoirs
--------------------------------------	---

PRESENTS :

M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; Mme CHABAUTY Viviane (suppléante) ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. JEUDI Daniel ; M. LIGNE Alain ; Mme NOLOT Monique ; M. POTET Christophe (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

M. JOZEAU Jacky est remplacé par Mme CHABAUTY Viviane ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe ;
M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. BICHON Laurent a donné pouvoir à M. DANGER Jean-Louis ;
M. CHEVALLIER Jérémy a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;
M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. DUPAS Bruno ; M. MOTARD Jérôme ; M. NOIRAUD Bernard ;
M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis.

ABSENTS : M. AIGUILLON Mickaël ; M. CESBRON Patrice ; M. FUZEAU Bruno ; M. WOJTCZAK Richard.

Secrétaire de séance : M. WANLIN Jean-Michel.

TRAVAUX - MARCHES
APPEL A PROJET 2023 DE L'AGENCE DE L'EAU LB – « SOBRIETE DES USAGES »
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Président expose que le 11e programme pluriannuel d'intervention 2019-2024 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne retient trois enjeux prioritaires pour répondre aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne :

- la qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée ;
- la qualité des eaux et la lutte contre la pollution ;
- la quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique ;

Auxquels s'ajoutent deux enjeux complémentaires :

- le patrimoine de l'eau et l'assainissement ;
- la biodiversité.

Les dispositifs d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne soutiennent les projets permettant de répondre à ces enjeux ainsi que les outils ou leviers permettant de mettre en œuvre ces interventions (mobilisation des acteurs locaux, solidarités urbain-rural et internationale).

Dans le cadre d'un appel à projets lancé au 1^{er} avril 2023, l'agence de l'eau a débloquée une enveloppe de 30M€ pour accompagner les collectivités en finançant les études, travaux et achats de matériels visant à l'économie de l'eau et à réduire les prélèvements sur la ressource.

Le périmètre du SEVT se situant dans une Zone de Répartition des Eaux (ZRE) Le taux de financement maximum est de 80%.

Le délai maximal de réponse est fixé au 1^{er} octobre 2023 pour une décision en décembre 2023.

Considérant qu'une part du budget d'investissement du SEVT est consacrée au travaux et achats de matériels visant la réduction des pertes en eau et in-fine la réduction de la pression sur la ressource (compteurs de télérelève, pré-localisateurs de fuites, débitmètres de sectorisation...),

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président du SEVT à effectuer une demande de subvention et à signer les actes associés.

Un programme spécifique dépenses sera établi pour cette demande d'aide et pourra être présenté au comité syndical après constitution du dossier de demande de subvention.

- Vu l'exposé du Président ;
- Considérant l'opportunité de cet appel à projet pour le SEVT dont une part du budget d'investissements est consacrée aux travaux et achat de matériels visant à réduire les pertes en eau et réduire la pression sur la ressource.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.



Accusé de réception en préfecture
079.200080844-20230602-CS-DE-23-030-DE
Date de télétransmission : 07/06/2023
Date de réception préfecture : 07/06/2023